

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 3 (2005)
Heft: 9: Transports et mobilité urbaine

Artikel: Mobilité choisie ou mobilité forcée : être migrante aujourd'hui
Autor: Marti Gigon, Karine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mobilité choisie ou mobilité forcée:

être migrante aujourd'hui

«**Qu'elles soient riches ou pauvres, jeunes ou âgées, des millions de femmes sont confrontées à la violence et à la discrimination, dans toutes les régions du monde.**»
Amnesty International

Quand on parle d'égalité entre femmes et hommes, on pense aussi aux autres facettes de l'égalité entre humains. On espère que l'équité et l'égalité de traitement soient respectées, voir tout au moins admises. Mais voilà, les inégalités sont malheureusement encore le lot quotidien de trop nombreuses personnes. Être discriminé-e en raison de sa race, de sa religion,

de sa couleur de peau, de son apparence, de ses idées, voilà des situations bien réelles que certain-e-s d'entre nous subissent ou connaissent.

Être migrante signifie «vivre l'intégration», mais cela veut aussi parfois dire «vivre les discriminations». Alors, quand on est femme et immigrée, on pourrait se sentir victime deux fois: en tant qu'étrangère et en tant que femme. Est-ce une réalité? Quelles sont les

difficultés particulières rencontrées? Quel rôle les mères jouent-elles dans le processus d'intégration de la famille? Est-ce que la culture du pays d'origine favorise les inégalités entre femmes et hommes ou au contraire permet-elle aux femmes migrantes de vivre les relations hommes-femmes différemment? Faut-il mettre en place des actions spécifiques pour les femmes étrangères? Voilà quelques-unes des questions que nous devons poser si nous voulons appréhender la problématique des migrantes et de la mobilité souvent forcée de cette population.

Le Canton du Jura connaît une proportion de migrant-e-s relativement plus faible que la Suisse en général (11,9% contre 20,1%). Ce pourcentage n'a d'ailleurs que très faiblement varié au cours des quinze dernières années (voir les tableaux ci-contre).

Ces dernières années, la provenance des migrant-e-s a évolué. Les personnes venant d'Italie, d'Espagne du Portugal ont fait place à une population d'origine différente: ex-Yougoslavie et pays d'Europe de l'Est principalement. D'une mobilité relativement choisie (relativement parce que souvent conditionnée par la recherche d'un emploi), nous sommes passés à l'ère de la mobilité forcée (départ suite à des guerres mettant en péril la survie de la population).

La migration des femmes en augmentation

En effet, les conflits armés à travers le monde ont favorisé la migration de population vers des zones plus sûres. On constate, phénomène grave et inquiétant, que les femmes sont désormais utilisées par les belligérants comme une arme de guerre. Elles sont massacrées, torturées et violées. Les petites filles et les femmes sont proportionnellement plus touchées que les hommes par les sévices et les violences sexuelles lors des conflits armés. En dépit de cet état de fait, les femmes luttent pour la survie et la paix. Elles participent activement à la vie sociale et s'engagent pour la reconstruction de leur pays ou pour l'intégration dans leur nouvelle terre d'accueil.

En Europe, la migration des femmes a, elle aussi, évolué puisqu'aujourd'hui elles représentent près de 48% des migrants. Autrefois la principale cause de mobilité était le regroupement familial, alors qu'actuellement les femmes se déplacent davantage pour leur propre compte. Après une mobilité forcée dans la plupart des cas, un processus relativement long se met en place dans le pays d'accueil. Il s'agit de reconstruire sa vie. Le rôle des mères dans ce processus d'intégration est à mettre en évidence. Alors que les pères ont une ouverture sur notre

Effectif de la population étrangère en Suisse et dans le Jura en 2003¹

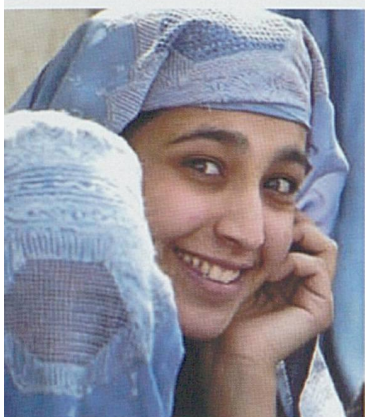
	Nombre d'habitant-e-s étrangers	Pourcentage d'étrangers/ères
Suisse	1'471'033	20,1 %
Jura	8'222	11,9 %

Evolution de la population selon l'origine dans le canton du Jura, depuis 1990

Années	Suisses	Etrangers	Total	Etrangers en % de la population suisse
1990	59'094	6'603	65'697	10,1
2000	60'438	8'356	68'794	12,2
2003	60'802	8'262	69'064	12,0

Structure de la population du canton du Jura en 2003

	Hommes	Femmes	Total
Nombre d'habitant-e-s dans le Jura	34'023	35'173	69'196
Suisses	29'451	31'379	60'830
Etrangers	4'572	3'794	8'366



Par
Karine Marti Gigon



Cheffe du Bureau
de l'Égalité
de la République
et Canton du Jura

société grâce à un réseau professionnel et les enfants par un réseau scolaire, les migrantes sont souvent isolées. Elles sont fréquemment confinées à la maison et leur seule activité se résume aux tâches ménagères.

Des réalisations concrètes

La non-maîtrise du français les prêterite de manière très importante. Elle leur rend difficile l'accès aux soins (comme par exemple se rendre chez un gynécologue) ou au planning familial, aux activités sportives, aux activités associatives et à différentes sources de connaissances. Afin de faciliter l'intégration, il est donc indispensable que les migrant-e-s puissent suivre des cours de langue. A cet effet, la

Commission cantonale d'intégration des étrangers a déposé un dossier à la Commission fédérale des étrangers afin de pouvoir organiser dans le Jura des cours d'enseignement du français² dont deux modules seraient exclusivement réservés aux femmes. Ces deux modules sont conçus de manière spécifique par rapport aux besoins et aux attentes des migrantes, par exemple en favorisant la participation des enfants ou en incluant des notions civiques et sociales de la région d'accueil.

Parmi les actions concrètes en faveur des migrantes, citons également le développement par l'AJADA³ d'un Centre d'animation et de formation pour les femmes, le CAFF⁴. Afin de lutter contre l'isolement, le Centre met à disposition des femmes un lieu d'écoute, de formation, de

prévention et d'intégration. Diverses activités peuvent être pratiquées au CAFF: cours de français, activités repas, séances d'information, de prévention, etc.

Relevons aussi le travail réalisé par Caritas et la possibilité de faire appel à son service d'interprétariat visant à faciliter la communication interculturelle. Un réseau d'interprètes⁵ formé-e-s et parlant 24 langues est à disposition.

La situation économique actuelle ne favorise pas nos relations vis-à-vis des migrant-e-s. Pourtant, le rôle de la Suisse en tant que terre d'accueil doit être maintenu. La politique d'asile et d'intégration menée par la Confédération se doit de respecter la population suisse, comprendre ses attentes et apaiser ses craintes. Elle nécessite également de continuer à apporter aide et soutien aux migrant-e-s en difficultés. Ce sont des enjeux de société fondamentaux et c'est notre réalité aujourd'hui. Il nous appartient donc de participer ensemble à la construction d'un avenir, basé sur le respect de nos valeurs et de nos principes démocratiques, et non pas sur des sentiments d'insécurité et d'exclusion.

Références bibliographiques

La bibliothèque spécialisée du Bureau de l'Égalité⁶ vous propose en prêt gratuit ses dernières acquisitions:

« Un combat pour aujourd'hui », Amnesty international.

« Vers l'égalité – La situation des femmes et des hommes en Suisse ».

« Le Voile déchiré », Carmen Bin Ladin.

« Les Larmes de l'exil », L. Azernour.

« Chronique de l'éphémère », A.-M. Steullet.

« Amnesty international », Rapport 2004.

« Du fond de ma valise », Laurence Deonna.

« Brûlée vive », Souad.

« Oum Kalsoum, l'étoile de l'Orient », Ysabel Saïah-Baudis.

« C'est pour un garçon ou pour une fille? La dictature du genre », G-Claude Guilbert.

« Ni putes ni soumises », Fadela Amara.

Notes

¹ Chiffres IMES. Les petits écarts observables sont dus aux différentes méthodes d'obtention des données.

² Renseignements auprès du Bureau de l'intégration, tél 032 420 56 94.

³ Association jurassienne d'accueil des demandeurs d'asile.

⁴ Renseignements auprès de l'AJADA tél. 421 36 10 ou directement au CAFF tél. 032 466 68 68.

⁵ S'adresser à Caritas tél 032 421 35 60.

⁶ Bibliothèque du Bureau de l'Égalité, Route de Bâle 17, 2800 Delémont, tél 032 420 79 00.

